Monsieur le Premier ministre

Hôtel de Matignon,

57 rue de Varenne,

75700 Paris SP 07

Copie par courriel à : [Diane.simiu@pm.gouv.fr](mailto:Diane.simiu@pm.gouv.fr) [jimmy.brun@pm.gouv.fr](mailto:jimmy.brun@pm.gouv.fr)

*Objet : soutien au financement du plan national vélo*

Monsieur le Premier ministre,

Saisi par le Président de la Fédération des usagers de la bicyclette (FUB) dans le cadre de la campagne « parlons vélo », je souhaite lui apporter un témoignage et un appui.

Le 1er juillet 2017, lors de son discours inaugural de la LGV Bretagne, le Président de la République a indiqué qu’il convenait de donner « priorité à la mobilité du quotidien », demandant à Elisabeth Borne d’organiser des Assises nationales de la mobilité, et vous les avez lancées vous-même, le 19 septembre 2017 au palais Brongniart.

Le sujet du vélo a été un des sujets les plus constamment abordés durant les Assises et la demande pour améliorer les conditions de circulation à vélo dans mon territoire est forte ; je peux en témoigner. En récoltant plus de 100 000 réponses, le baromètre des villes cyclables, lancé à l’origine dans le cadre de la campagne « parlons vélo », s’est imposé comme la contribution citoyenne de loin la plus massive de la concertation des Assises nationales de la mobilité. Ignorer aujourd’hui l’attente en faveur d’une politique vélo sincère, structurée, assumée et financée me paraît d’autant plus inopportun que le développement de la pratique du vélo répond utilement à de multiples enjeux de société : santé publique, accès à la mobilité, revitalisation des quartiers et s’inscrit pleinement dans la transition écologique.

A l’heure des arbitrages de la loi d’orientation des mobilités, je vous prie de bien vouloir retenir les 3 propositions phares portées par « parlons vélo » :

* **Doter l’AFITF d’une ligne dédiée au vélo de 200 millions d’euros par an**

*Je m’engage à ce que mon territoire se porte candidat si un appel à projets « vélo » est lancé, pour être « territoire pilote » / pour bénéficier du fonds de résorption des coupures*

* **Rendre l’indemnité kilométrique vélo plus incitative**

*D’ailleurs ma collectivité est exemplaire est a voté une délibération pour verser cette indemnité à ses agents, dès que ce sera possible*

* **Revenir à un bonus VAE accessible à tous**

*Les conditions mises en place par le décret du 29 décembre 2017 sont si contraignantes qu’elles en restreignent exagérément l’accès, alors que le vélo à assistance électrique est très efficace en termes de report modal*

Conclusion, formules de politesse